

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 26 juin 2021

10h

Salle Armand Pugnot

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MAISON POUR TOUS DE VOREPPE

ACTIVITES DE LA SAISON 2019 – 2020

FINANCES DE L'ANNEE CIVILE 2020

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La MJC-Maison pour Tous est une association loi 1901 d'éducation populaire, qui a pour but de promouvoir les valeurs de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie.

C'est un conseil d'administration largement renouvelé au cours d'une assemblée générale extraordinaire, tenue le 9 janvier 2021, qui, par la voix de son président, présente ce rapport moral à l'assemblée générale ordinaire des adhérents 2021.

Nous laisserons aux rapports financier et d'activité, le soin de présenter devant l'assemblée générale ordinaire la réalité factuelle de ce dernier exercice, pour nous tourner résolument vers le devenir de notre association maison des jeunes et de la culture, maison pour tous, dans ce rapport moral et le rapport d'orientation.

Rapport Moral

En 2020, notre association a évité le pire, c'est-à-dire sa propre disparition, dans le contexte d'une année historiquement extraordinaire du fait d'une pandémie virale, qui est venue porter un sévère coup d'arrêt à l'activité sociale, économique et culturelle du pays, de l'Europe et du monde. Voreppe n'a pas échappé à cette douloureuse réalité, et deux périodes de confinement sont venues en 2020, par décisions gouvernementales, stopper net toutes les activités socioculturelles et leurs relations sociales. A l'heure où ce rapport est rédigé (mai 2021), la France sort d'une troisième période de confinement de quatre semaines.

Le contexte a été bouleversé, dans des proportions que nul n'avait prévues et à fortiori anticipées. Ce qui était la norme dans les gestes de relations sociales auparavant, comme par exemple se faire la bise à toute occasion de rencontre ou se serrer la main pour se saluer, a été, du jour au lendemain, inscrit au registre des interdits. Les loisirs ont été relégués aux exercices strictement individuels ou à l'enceinte privée des foyers. L'espace public, les lieux de rencontres et d'activités tant commerciales, que récréatives, culturelles ou professionnelles ont été soumis à des règles strictes de distanciation sociale, élément de prévention sanitaire et de lutte contre un virus ravageur.

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont été particulièrement impactés par les conséquences de cette crise. Ainsi, les scolarités des unes et des autres ont-elles été gravement perturbées, imposant une distance enseignants et élèves ou étudiants, convoquant les parents dans un rôle inexpérimenté d'enseignants à domicile, rendant particulièrement difficile les transmissions des savoirs et les entraînements pédagogiques dans la réussite des apprentissages. Face aux réalités sociales porteuses de grandes inégalités dans la possession et l'utilisation des outils informatiques, les écarts se sont gravement accentués dans les possibilités d'apprentissage. Certains, peut-être abusivement, sont allés jusqu'à parler d'une classe d'âge sacrifiée. En tout cas, les enfants, les adolescents, les jeunes adultes ont souffert gravement, tant sur le plan du rythme de leur accession aux savoirs, que dans celui de leur construction sociale et de leur développement. C'est là une réalité, qui agira dans le contexte des relations entre générations, même quand le virus aura été vaincu et que nous pourrons reprendre des relations normalisées, empreintes de toutes nos différences culturelles.

Soyons cependant optimistes! Une fois la crainte de la contagion écartée, nous saurons mettre en place des usages dans les relations sociales permettant un élan nouveau dans nos échanges! Les espaces de rencontres que sont les activités socioculturelles seront un des lieux de ces reconstructions.

Notre association a subi fortement ce contexte, par les interdictions répétées de proposer nos activités aux enfants et aux adolescents ou par les successives, nombreuses et toujours insatisfaisantes adaptations que nous avons pu proposer. Ce contexte nous a imposé une interdiction de fait d'une année d'activité pour les adultes.

A ce contexte sanitaire si contraignant, est venu s'ajouter, pour notre association, une réalité interne, qui a privé longtemps la structure de direction professionnelle. Les élus du bureau ont du assumer, de leur place de bénévoles, une charge de travail lourde, pour pallier à ce vide. Ce lourd investissement est venu épuiser la disponibilité des bénévoles très engagés et émousser leur motivation. Suite à l'assemblée générale ordinaire, aucun bureau complet n'a pu se mettre en place et l'association a du recourir à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, pour constituer un conseil d'administration plus complet en nombre, dont puisse émaner un bureau dans lequel toutes les fonctions statutaires puissent être tenues. Ce bureau est aujourd'hui en place, après l'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2021, qui a regroupé plus d'une centaine de personnes. Cette assemblée, usant de son pouvoir souverain, pour garantir la pérennité de la Maison des Jeunes Maison pour tous, a décidé de l'élection provisoire de membres du conseil d'administration, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2021, même si certains ne présentaient pas une antériorité d'adhésion requise par nos statuts. Ainsi, un conseil d'administration, constitué de vingt et un membres adhérents a été élu et a aussitôt composé son bureau, constitué de six membres. Ce conseil devra être confirmé par cette assemblée générale, pour au'ainsi nous retrouvions une forme d'administration en plein accord avec nos statuts.

Notre association est une personne morale, dotée d'une identité, qui, pour exister réellement, au-delà même de ses intentions, de son projet, du nombre de ses adhérents, doit choisir parmi ses membres ceux qui vont en assurer la gouvernance et incarner, dans la vie civile la réalité matérielle et tangible de son projet. Sans l'engagement momentané de quelques-unes, de quelques-uns, à l'organisation statutaire du fonctionnement des activités, il ne saurait y avoir de vie associative. L'assemblée générale extraordinaire de janvier dernier est venue, s'il en était besoin, souligner cet attachement à la vie associative de la Maison des jeunes et de la Culture, Maison Pour Tous, par tous ces adhérents et au-delà des adhérents par de nombreux parents concernés par nos activités en lien avec l'école.

Une association! Une association dont les membres désignent entre eux, par élection, ceux que pour un temps, un mandat, ils se choisissent pour la conduire, la gérer dans une forme de gouvernance respectueuse du projet et de toutes les personnes. Le conseil d'administration, le bureau sont en eux-mêmes, des espaces d'apprentissage et d'exercice à une forme de responsabilité sociale. Même si la gouvernance d'une structure telle que la nôtre convoque rigueur et sens de la responsabilité, elle ne saurait se situer en marge de notre projet associatif. Avec le soutien des salariés et en leur assurant réciproquement un cadre serein pour leur exercice professionnel, les administrateurs, bénévoles, donnent tout son sens à la réalité associative.

C'est dans ce sens, que j'invite celles et ceux qui se sentent désireux de partager, pour un temps, avec d'autres, cet exercice très valorisant d'une des formes de la responsabilité citoyenne, à venir rejoindre les membres du CA en présentant leur candidature. Nos statuts prévoient que le CA peut compter vingt-quatre membres élus par l'assemblée générale. Il reste encore quelques places vacantes. J'invite les adhérents à faire acte de candidature pour que nous ayons un conseil au complet, gage d'une réelle vie associative.

Rapport d'orientation

2021 est une année d'espoir ! Espoir ouvert par la perspective d'un retour à des relations sociales libérées des angoisses et peurs sanitaires ! Espoir aussi, parce que nous sommes en ordre de marche, par des instances statutaires en place, par des professionnels compétents et motivés, des animateurs très fortement engagés ! Espoir en nos compétences humaines mobilisées dans leurs diversités !

Espoir encore car nous aurons à honorer deux échéances avec notre interlocuteur et partenaire principal : la municipalité de Voreppe et ouvrir une nouvelle perspective.

Nous devrons conduire le bilan de la convention d'objectif qui nous lie à la ville et sur les bases de ce bilan, négocier une nouvelle convention. Celle-ci devra porter les perspectives les plus ouvertes, pour les trois années à venir, de développement des activités en direction des publics de notre association sur lesquelles, avec la municipalité, nous partageons des objectifs communs. Les publics enfance et jeunesse devront être au centre de ces perspectives, sans oublier les activités culturelles, qui au-delà des prestations de loisirs et de garde offrent des occasions de rencontres et d'enrichissements, quels que soient les âges de ces publics. Nous devrons être vigilants à porter notre projet socioculturel de non-ségrégation entre les générations, d'espace socioculturel de solidarités et de rencontres. Ce travail devra s'achever, sur ces orientations négociées, avant la fin décembre à venir.

Nous sommes porteurs d'une délégation de service public de la ville, pour organiser les accueils pré, post et périscolaires. Nous entamons le bilan de cette délégation de service public et souhaitons présenter notre candidature à un nouvel appel d'offre sur ce sujet. Nous mobilisons nos capacités sur cet objet, qui représente aujourd'hui une part conséquente de l'ensemble de notre activité. Au demeurant et au-delà de toute considération de

volume d'activité, cette intervention dans l'école publique, auprès de tous les enseignants, élèves et parents, nous donne une audience locale, une assise incomparable, qui vient nous valoriser et donner une image de qualité et de confiance à notre projet. C'est pourquoi nous ferons tout, notamment dans les moyens mis en œuvre, pour présenter notre candidature dans le cadre d'un nouvel appel d'offre, pour être au meilleur niveau dans cette confrontation avec d'autres intervenants potentiels.

Toutes ces perspectives sont fondées sur le projet de l'association, qui établit les orientations prioritaires, inspirées de la prise en considération du contexte à la lecture des valeurs fondatrices de la MJC. Le précédent projet associatif est arrivé à échéance. Nous devrons en 2021 et 2022 rouvrir ce dossier, afin de donner une nouvelle forme à la rédaction de notre projet associatif.

2021, année d'espoir ! Il ne tient qu'à nous de croire et d'avancer vers la réussite. Nous allons sortir du marasme de l'empreinte d'une pandémie et plus forts encore de nos expériences, nous avancerons, sereins, confiants et déterminés.

Jean-Marc BUTTIN, président

RAPPORT FINANCIER 2020

L'année 2020 est marquée par un **résultat** fortement positif (excédent de 145 337 €, soit 5,84 % du budget).

Cet excédent conjoncturel résulte :

- Du versement, en 2020, des recettes liées au CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) pour deux années (72 000 €),
- Des aides de l'État pour l'activité partielle
 (55 285 €) liée à la crise sanitaire,
- De la reprise de provisions retraites (17 566 €),
- Des « économies » induites par la carence de Direction, palliée par du travail bénévole pendant 4 mois,
- Du maintien intégral, par la CAF, de la recette PSO, malgré la baisse du volume d'heures induite par la crise sanitaire.

Cet impact est particulièrement significatif au périmètre de la DSP (à hauteur de 132 840 €, soit 91,4 % de l'excédent 2020).

Évolution du résultat de 2017 à 2020



L'évolution du résultat doit s'analyser sur plusieurs années, de 2017 (année précédant le démarrage de la DSP) à 2020 : 2017 : les dépenses qu'il a fallu engager en décembre 2017 pour démarrer la DSP en janvier 2018 (charges de personnel principalement, et quelques équipements) expliquent le léger déficit

2018 : quasi-équilibre. La perte de 15 000 € de recettes (subvention Ville dans le cadre de la Convention d'Objectifs) est compensée par les dépenses DSP comptabilisées en 2017.

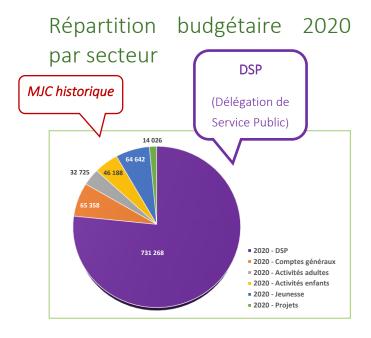
2019 : la non-perception de la recette CEJ, affecte doublement cet exercice, car il comprend aussi la régularisation 2018 pour cette recette attendue, mais non reçue

2020 : la régularisation du CEJ de deux exercices et les aides perçues pour la crise sanitaire expliquent principalement l'excédent.

Le bilan, sur ces 4 exercices, produit un résultat de + 71 467 €, permettant de consolider nos fonds propres, en cohérence avec notre masse salariale.

A noter, qu'en excluant les aléas exceptionnels 2020, le bilan des 4 années conduit à un résultat globalement nul.

Veiller à maintenir le volume de nos fonds propres, et idéalement les consolider doit donc être une exigence constante pour avoir la capacité d'engager de nouveaux projets, renouveler les équipements notamment.



Le périmètre de la DSP, incluant les accueils périscolaires, des mercredis, des vacances scolaires, et les séjours enfants représente **76,6 % du budget (73% en 2019)**. Cette évolution est « mécanique », nos activités liées à la DSP ayant été arrêtées dans des proportions moindres que nos autres activités.

Ce budget est lui-même majoritairement constitué de charges salariales (cf répartition des charges par nature).

Les 23,4% restants se répartissent entre :

- Secteur jeunesse (6,8% vs 10,8% en 2019),
- Activités enfants (4,8% vs 5,5% en 2019),
- Activités adultes (3,4% vs 3,7% en 2019),
- Projets et manifestations (1,5% vs 2,2% 2019).
- Comptes généraux (6,8% vs 4,9% en 2019),

Répartition des charges par poste



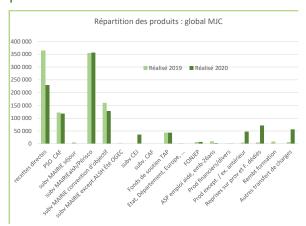
Le volume des charges de personnel diminue par rapport à 2019. Leur part augmente toutefois (82,2 % des dépenses constituent des charges de personnel). Ces charges regroupent les charges de personnel interne pour 72,7 % et pour 9,5 %, la facturation des agents Ville mis à disposition pour la DSP, et le recours à l'association Adéquation, pour la DSP également. La DSP représente ainsi 76,6% de ces charges.

La part plus conséquente, en 2020, de ces charges est « mécanique » : ramenées à nos charges globales, moins élevées en 2020 (crise sanitaire), leur proportion augmente « mathématiquement ».

L'évolution significative du poste « Amortissement, Provision Charges » (72 839 € en 2019 versus 13 807 € en 2020 résulte de la correction de la recette CEJ en 2019.

On retrouve ainsi en 2020 l'ordre de grandeur 2018 (18 905 €).

Répartition des produits par poste



Le volume des recettes directes (dont pause méridienne) baisse : 230 156 € (2020) versus 364 939 € (2019). C'est la conséquence directe de la crise COVID.

Ces récettes se répartissent comme suit :

Périmètre DSP : 174 346 € (243 884 € en 2019)

Autres activités : 55 810 € (121 054 € en 2019)

La part des recettes directes (20,9 % en 2020 versus 33,2 % en 2019) diminue aussi, « mécaniquement », en raison des recettes exceptionnelles correspondant à la perception décalée des recettes CEJ de deux années, et aux aides pour l'activité partielle.

Répartition des recettes par origine :

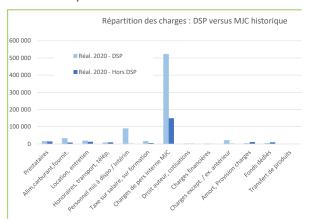
44,1% des recettes 2020 (484 792 €) sont des financements Ville.

Le volume des recettes Ville diminue par rapport à 2019 (521 638 €), en raison de la diminution, pour 2020, de la subvention liée à la Convention d'Objectifs. Nous constatons une perte de 32 000 €.

La CAF nous a financé directement (PSO) à hauteur de 118 116 € (10,7 % des recettes).

S'y ajoutent les recettes CEJ de deux années (72 000 €), dont l'origine est également la CAF.

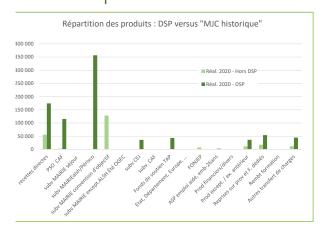
Charges 2020: DSP vs MJC historique



76,6% (73% en 2019) de nos charges 2020 concernent le périmètre de la DSP (731 268 € versus 849 597 € en 2019)

Ces charges, du fait de la nature de cette activité, sont principalement constituées de charges de personnel (salariés, personnels mis à disposition par la Ville, Adéquation)

Recettes 2020: DSP vs MJC historique



78,6 % de nos produits 2020 proviennent de la DSP (71,5 % en 2019), pour un montant de 864 108 €

Malgré la crise sanitaire, les recettes 2020 sont supérieures à celles de 2019 (784 835 €), du fait du maintien de la PSO, et du versement CEJ pour 2 années antérieures.

Assemblée Générale de la Maison des Jeunes et de la Culture – Samedi 26 juin 2021 - 7/22

4,7% des recettes 2020 (8,4 % en 2019) soit 51 951 € (92 311 € en 2019) proviennent des activités régulières (adhésion et contribution à l'activité). Le remboursement des adhérents explique cette baisse.

Le secteur jeune produit 3093 € de recettes (18 742 € en 2019) : effet COVID, avec notamment l'annulation totale des séjours.

Les autres recettes proviennent de nos financeurs (PSO versée par la CAF principalement).

Bilan 2020

Les capitaux propres à fin 2020 s'élèvent à 250 420 € (105 082 € en 2019).

Ils représentent 26% de nos charges annuelles 2020, soit environ 3 mois de fonctionnement.

Ces ratios doivent toutefois être interprétés avec quelques précautions, car :

Nos charges 2020 ne sont pas représentatives d'une année ordinaire

Les diverses aides liées au COVID ont contribué à augmenter ponctuellement notre résultat, ce qui ne se reproduira pas.

A noter également que nous devons être très attentifs à notre trésorerie, car une part significative de nos produits est reçue à terme échu.

Toutefois, du fait de la qualité de nos principaux financeurs, nous ne sommes pas exposés au risque d'insolvabilité.

Rapport financier : Comptes de résultat 2020, et rappel des exercices antérieurs

Compte de résultats du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020													
CHARGES (€)	Réalisé 2020	Réal. 2020 - DSP	Réal. 2020 - Hors DSP	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2017	PRODUITS (€)	Réalisé 2020	Réal. 2020 - DSP	Réal. 2020 - Hors DSP	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2017
Prestataires	29 455	15 239	14 216	63 600	58 534	41 604	recettes directes	230 156	174 347	55 810	364 939	368 538	179 036
Alim,carburant,fournit.	41 060	32 857	8 203	40 591	42 595	34 686	PSO CAF	118 116	115 306	2 809	122 202	108 407	21 253
Location, entretien	31 701	19 005	12 696	38 557	28 264	16 744	subv MAIRIE séjour	0	0	0	5 000	5 000	8 407
Honoraires, transport, télép,	17 141	7 991	9 150	38 983	41 046	44 280	subv MAIRIEalsh/Périsco	356 792	356 792	0	355 000	355 000	104 000
Personnel mis à dispo / Intérim	90 877	89 938	939	114 118	112 448	0	subv MAIRIE convention d'object	128 000	0	128 000	160 000	145 000	178 000
Taxe sur salaire, sur formation	21 306	16 202	5 104	27 958	26 692	5 706	subv MAIRIE except.ALSH Été C	0	0	0	1 638		1 360
Charges de pers interne MJC	672 094	522 465	149 630	761 380	806 164	427 841	subv CEJ	36 000	36 000	0	0	54 000	
Droit auteur, cotisations	1 939	920	1 019	3 043	2 065	2 097	subv. CAF	0	0	0	0		
Charges financières	13	4	9	0		264	Fonds de soutien TAP	43 367	43 367	0	43 617	44 000	
Charges except. / ex. antérieur	22 514	20 992	1 522	1 489	153	3 759	Etat, Département, Europe,	0	0	0	1 900	2 461	1 875
Amort, Provision charges	13 807	2 856	10 950	72 839	18 905	10 652	FONJEP	7 107	0	7 107	7 107	7 107	7 107
Fonds dédiés	12 300	2 800	9 500	0	2 000		ASP emploi aidé, emb-26ans	2 562	2 562	0	9 393	15 992	35 692
Transfert de produits	0	0	0	1 006	742	615	Prod financiers/divers	1 286	3	1 283	1 528	1 629	2 099
							Prod except. / ex. antérieur	47 338	36 2 1 0	11 129	4 634	3 002	2 687
							Reprises sur prov et F. dédiés	71 566	54 000	17 566	5 474	7 162	6 536
							Rembt formation	788	788	0	8 781	12 537	22 821
							Autres transfert de charges	56 468	44 734	11 734	6 439	13 194	5 997
TOTAL CHARGES	954 208	731 268	222 940	1 163 565	1 139 608	588 248	TOTAL PRODUITS	1 099 546	864 108	235 438	1 097 652	1 143 029	576 870
RESULTAT	145 338	132 840	12 498	-65 913	3 421	-11 378							

Rapport financier : Bilan au 31/12/2020

ACTIF					PASSIF		
	BRUT	AMORT-PROV.	NET 31/1220	NET 31/12/19		NET 31/12/2020	NET 31/12/2019
IMMOBILISATIONS Immob. Incorporelles	12 040.39	-11 905.20	135.19	504.33	CAPITAUX PROPRES		
Matériel pédagogique	29 627.76		143,20	467.51		40 525,49	40 525.49
Aménagements, agencements	1 677,78	,	825,96	1 385,16	II	64 556,63	130 469,85
Matériel de transport	21 182,50		0.00	0.00		145 337.93	-65 913.22
Matériel de bureau et informatique	50 053,63	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	2 613,27	3 206,32		140 001,00	-00 0 10,22
Mobilier	7 451,32	,	1 694,11	1 423,25	II .		
Parts sociales	60 880,00		60 880,00	60 100,00			
Dépôts et Cautionnements	460,00		460,00	1 720,00			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	183 373,38	-116 621,65	66 751,73	68 806,57	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	250 420,05	105 082,12
					SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		12 686,89
					SUBV.D'INVESTISSEMENT INSCRITE PP		-12 686,89
ACTIF CIRCULANT					PROV. RISQUES ET CHARGES	51 507,53	61 313,32
Acomptes fournisseurs, consignes	50,00		50,00	1,00	FONDS DEDIES	12 834,46	534,46
Usagers et comptes associés	8 659,41		8 659,41	273,79			
IJSS subriogées			0,00		DETTES		
Personnel	381,59		381,59	542,34		85 128,60	58 265,25
Taxe sur salaires, trop versé	1 372,00		1 372,00	1 696,00	Dettes sociales et fiscales/salaires	120 588,45	124 966,91
Produits à recevoir	157 104,81		157 104,81	95 543,25	,	25 845,99	20 439,63
Valeurs mobilières de placement	278 223,07		278 223,07	212 780,26	Autres dettes, impôts	370,58	585,19
Disponibilités	133 589,11		133 589,11	47 818,66	Charges à payer	57 000,00	
COMPTES DE REGULARISATION					COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	2 427,13		2 427,13	2 420,29	Produits constatés d'avance	44 863,19	58 846,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET REGUL.	581 807,12	0,00	581 807,12	361 227,00	TOTAL DES DETTES ET REGUL	333 796,81	263 103,67
TOTAL GENERAL ACTIF	765 180,50	110 001 00	648 558,85	420,020,57	TOTAL GENERAL PASSIF	CAD EED OF	430 033,57
TOTAL GENERAL ACTIF	765 180,50	-116 621,65	646 556,85	430 033,57	TOTAL GENERAL PASSIF	648 558,85	430 033,57

Budget prévisionnel 2021

Budget prévisionnel 2021 (et réalisé 2020)									
CHARGES (€)	Prévisionnel 2021	Prév.2021 - DSP	Prév.2021 - Hors DSP	Réalisé 2020	PRODUITS (€)	Prévisionnel 2021	Prév.2021 - DSP	Prév.2021 - Hors DSP	Réalisé 2020
Prestataires	50 886	30 200	20 686	29 455	recettes directes	298 048	230 300	67 748	230 156
Alim,carburant,fournit.	41 951	32 740	9 2 1 1	41 060	PSO CAF	114 931	111 200	3 731	118 116
Location, entretien	37 248	20 105	17 143	31 701	subv MAIRIE séjour	3 948	0	3 948	0
Honoraires, transport, télép,	20 589	11 135	9 454	17 141	subv MAIRIEalsh/Périsco	356 800	356 800	0	356 792
Personnel mis à dispo / Intérim	83 462	83 000	462	90 877	subv MAIRIE convention d'object	160 000	0	160 000	128 000
Taxe sur salaire, sur formation	33 892	24 511	9 380	21 306	subv MAIRIE except.ALSH Été C	0	0	0	0
Charges de pers interne MJC	735 252	549 790	185 462	672 094	subv CEJ	0	0	0	36 000
Droit auteur, cotisations	1 760	1 280	480	1 939	subv. CAF	2 000	2 000	0	0
Charges financières	1	0	1	13	Fonds de soutien TAP	43 000	43 000	0	43 367
Charges except. / ex. antérieur	0	0	0	22 514	Etat, Département, Europe,	0	0	0	0
Amort, Provision charges	14 050	3 000	11 050	13 807	FONJEP	7 106	0	7 106	7 107
Fonds dédiés	0	0	0	12 300	ASP emploi aidé, emb-26ans	5 900	5 900	0	2 562
Transfert de produits	0	0	0	0	Prod financiers/divers	1 200	0	1 200	1 286
					Prod except. / ex. antérieur	1 747	7	1 740	47 338
					Reprises sur prov et F. dédiés	12 300	2 800	9 500	71 566
					Rembt formation	7 334	3 754	3 580	788
					Autres transfert de charges	4 776	0	4 776	56 468
TOTAL CHARGES	1 019 090	755 761	263 329	954 208	TOTAL PRODUITS	1 019 090	755 761	263 329	1 099 546
RESULTAT	0	0	0	145 338					

Budget prévisionnel 2021

Au moment de son élaboration, de nombreuses incertitudes conditionnaient le budget 2021 : maintien des aides au titre de l'activité partielle ? Exonération de charges ? Politique CAF pour la PSO ?

Les prévisions de produits intègrent le montant maximum prévu pour la subvention « Convention d'Objectifs », mais, en l'absence de lettre d'engagement, aucune recette au titre du CEJ 2021.

Les prévisions de charges intègrent 15 000 € pour le remboursement des adhérents des activités régulières.

Et par cohérence avec le point précédent, les salaires des intervenants ont été estimés en considérant que les activités adultes ne reprendraient pas d'ici juin.

La même logique a été appliquée pour estimer l'aide de l'État au titre de l'activité partielle.

La plus grande attention est toujours portée aux dépenses, avec toutefois des investissements indispensables au bien-être des salariés, au fonctionnement optimal de l'association, et au développement de ses projets.

Charges: évolution budget 2021/réalisé 2020



Produits: prévisionnel 2021 et comparaison avec réalisé 2020

400 000

350 000

300 000

250 000

150 000

100 000

50 000

100 000

50 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 000

100 00

Produits: évolution budget 2021/réalisé 2020

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

La pandémie a exigé de notre part de nombreux ajustements, souvent dans l'urgence et toujours dans le souci d'accueillir les enfants, les jeunes et les adultes dans les meilleures conditions.

Enfance - Périscolaire et Loisirs

Formation des personnels d'animation

Ce secteur regroupe des personnels de différents statuts, de niveaux de formation et des responsabilités.

La MJC a à cœur d'accompagner leur professionnalisation par le passage de diplômes et l'accueil de stagiaires. Après plusieurs promotions, voici la répartition actuelle :

- Anaïs Henriques : Coordinatrice Enfance,
- Laurenne Gerrand, Mégnae Young,
 Charline Nicoleau et Alice Leocmach:
 Responsables périscolaires,
- Carol Bothorel : Animateur référent 9*12 ans,
- Alexis Muet : Animateur référent 6-8 ans,
- Tiffany Pellizari : Animatrice référente 3-5 ans.

Les animateurs périscolaires sont 31 CDII, répartis sur les différentes écoles.

Formation des stagiaires

Comme chaque année, la MJC a accueilli à l'accueil de loisirs sans hébergement des stagiaires BAFA. Elle a également accueilli une stagiaire BAPAAT. L'accueil de stagiaires permet de former et de suivre des jeunes sur leur projet professionnel, et également de leur faire découvrir le monde professionnel. De plus, un stagiaire de l'APF a également découvert l'animation à l'accueil de loisirs ainsi que sur les temps périscolaires. Il commence actuellement sa formation BAFA.

Une année mouvementée

Après le premier confinement, la reprise du périscolaire s'est faite de manière progressive, les écoles ont rouvert le 18 mai pour les grandes sections, les CP et les CM2 seulement le matin. Nous nous sommes occupés des enfants de 11h30 à 18h15 pour certains. Le repas était prévu par la mairie mais nous nous occupions de le distribuer aux enfants en étant très attentifs au protocole sanitaire en vigueur. Les journées ont été longues pour les enfants, ils étaient peu nombreux et n'avaient pas énormément de possibilités de jeux collectifs.

En interne, nous avons mis en place une animathèque. Cet outil a été grandement bénéfique pour les animateurs démunis d'idées d'activités. Nous pouvions trouver en ligne de nombreux jeux respectant les règles sanitaires.

La réouverture totale des écoles s'est déroulée le 22 juin, nous avons repris notre rythme normal et nos horaires habituels d'animations. Les intervenants extérieurs ont pu reprendre les TAP mais sans inscription en proposant à une classe entière.

Aucune session BAFA n'a pu être envisagée cette année. A reporter en 2021. Idem pour les formations PSC1.

ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et vacances scolaires (hors période de Noël) soit **101 journées** d'ouverture en 2019/20 (27 mercredis, 29 jours de petites vacances, 45 jours sur l'été).

Les mercredis, articulation avec les écoles et la ville à 11h30 : ramassage en car des enfants sur les écoles Debelle et Stendhal, trajet à pied depuis l'école Achard pour rejoindre l'école Stravinski.

Sur l'année 2019/2020, la fréquentation des enfants a baissé de 1 enfant, soit 39 enfants en moyenne par mercredi avant le confinement, après celui-ci la moyenne a chuté à 11 enfants. Ce qui fait un total sur l'année de 33 enfants.

Accueil des enfants sur l'école Stravinski sur toutes les petites vacances.

L'accueil de loisirs a dû s'adapter à la crise sanitaire survenue en mars 2020 : Les vacances de printemps (en avril) se sont déroulées à l'école Jean Achard dans la continuité du périscolaire mis en place par la mairie pour le personnel prioritaire. Nous n'avons accueilli que 2 enfants pendant les deux semaines de vacances.

La reprise des mercredis s'est effectuée le 27 mai 2020, également à l'école Jean Achard.

La saison estivale dans les locaux du Lycée Portes de Chartreuse a également été particulière : aucune sortie n'a pu être programmée. Pour compenser nous avons fait appel à plusieurs intervenants (dessin, basket, djembé, gymnastique, hockey, BMX, ...)

Nous avons accueilli 176 enfants différents pendant les vacances d'été contrairement à 231 enfants en 2018/2019.

Périscolaire

Chaque accueil est déclaré auprès de la DJES. Ces 4 accueils périscolaires sont dirigés par 4 responsables.

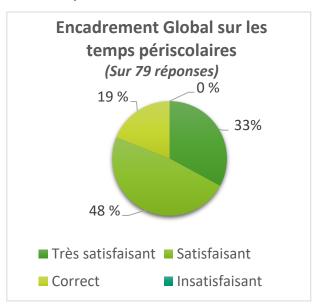
Nous avons fait appel plusieurs fois à l'association Adequation, qui recrute; sous forme de contrat d'intérim des personnes en réinsertion professionnelle. Celle-ci nous a énormément aidés lors des absences prolongées des animateurs liés au COVID-19 ou encore pour mettre en place les différents protocoles.

Lors de cette année scolaire, 6 animateurs périscolaires ont démissionné. Pour la plupart la raison étant le besoin d'un plus grand nombre d'heures de travail.

Depuis janvier 2020, 11 techniciens d'activités interviennent sur les TAP. 5 Voreppins et 6 extérieurs.

Les animateurs sont montés en compétences et proposent de plus en plus d'activités variées.

Concernant l'enquête de satisfaction, elle a été réalisée en janvier 2021 et concerne l'année 2020.



Poursuite de l'action passerelle

La passerelle a pour objectifs un accueil spécifique des 9-12 ans et le développement de liens avec le secteur Jeunes. L'action passerelle est une réponse adaptée aux besoins de ces pré-ados : demande de cadre de la part des parents, mais demande d'un fonctionnement différent de l'ASLH classique de la part des 9/12 ans. Ainsi, l'action passerelle se traduit par des règles de vie adaptées au sein de l'ALSH, des sorties en minibus et donc en petit groupe et des rencontres avec l'animateur jeunesse et des 11/13 ans de l'accueil Jeunes à chaque période de vacances.

Pendant les vacances de la Toussaint, les 9-12 ans et les plus jeunes du secteur jeunes ont notamment participé à un atelier cuisine à l'espace Rosa Parks.



Dans la continuité du projet passerelle, un projet multi-pass a été créé. Il consiste à proposer aux plus grands d'une tranche d'âge quelques journées dans le groupe du dessus. À la suite de ce projet multi pass, plusieurs enfants de l'âge de 5 ans ont pu découvrir des journées chez les 6-8 ans et plusieurs enfants de l'âge de 8 ans ont pu découvrir des journées chez les 9-12 ans. Cela crée une transition et facilite le changement de groupe.

Partenariats et projet

Les projets en partenariat avec **l'Union locale** des MJC ont continué sur l'année 2019/2020. Pour les enfants de 9-12 ans, des journées inter-centres ont vu le jour pendant les vacances de février 2020. Ces inter-centres permettent aux enfants de sortir de Voreppe, ou au contraire d'accueillir d'autres groupes, de rencontrer d'autres enfants sur des animations d'envergure.

Le projet contre le **harcèlement** avec les 9-12 ans à l'accueil de loisirs s'est finalisé. Le court-métrage a été envoyé au prix national, nous avons terminé premier lors des sélections départementales mais n'avons pas obtenu le prix national.

Le projet vice-versa a perduré et s'est étendu à l'école Stendhal (il a commencé à l'école Debelle). Ce projet débute dès lors qu'un constat de mauvaise communication est établi auprès de plusieurs enfants. Il apprend notamment à gérer ses émotions, à communiquer ainsi qu'à maitriser la résolution des problèmes. Tout cela sous forme de jeux. Le bilan est positif, il a apporté des billes aux enfants sur les émotions, l'empathie et la recherche de solutions.

Cette année particulière a mis à l'arrêt plusieurs de nos projets.

Pendant le confinement, l'équipe enfance a proposé des animations à faire en famille sur Facebook. L'idée étant de maintenir le lien avec les enfants, les familles et également pouvoir sensibiliser aux écrans et à l'informatique de manière encadrée.

Le partenariat avec l'Espace Rosa Parks nous a permis d'emprunter régulièrement des jeux à la ludothèque pour mettre à profit de l'accueil de loisirs ou du périscolaire.

Accueil Jeunes 11 / 17 ans

Espace Jeunes

Accueil libre et gratuit tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Cet accueil permet une rencontre, un échange avec les jeunes. Chacun est libre de venir et partir. Ce temps est idéal pour construire des projets avec des jeunes mais aussi pour discuter autour de jeux, de leurs envies, problématiques... et ainsi les orienter vers des structures adéquates si besoin. Ce temps permet de vivre ensemble avec d'autres jeunes mais aussi avec les participants des activités régulières en respectant les locaux et les autres.

Pendant les vacances scolaires, le secteur jeune propose des activités journalières avec les jeunes. Les propositions sont variées pour favoriser la participation du plus grand nombre, y compris des temps avec hébergement : sportif et culturel, filles et garçons, jeunes ados et plus grands...

Les vacances de la Toussaint sont les premiers contacts de l'année scolaire. Elles permettent de croiser des jeunes et de relancer les projets accompagnés, discuter de leur envie et besoins. Les vacances de février 2020 ont quant à elle permis au nouveau responsable du secteur jeunes de prendre contact avec le public.

Le public

La fréquentation est variable. Parfois faible de 3 à 6 jeunes à une vingtaine suivant les projets et les sorties.

Nous observons depuis plusieurs années un « rajeunissement » du public fréquentant l'accueil jeunes pendant les vacances.

En amont du confinement, des projets mixant les publics (genres, origines sociales, passions, capacités à s'engager et à s'impliquer) ont été créé avec et pour les jeunes.

Accompagnement de projets de jeunes

L'accent mis depuis 3 ans sur l'accompagnement de projets de jeunes continue à porter ses fruits. Des projets ont vu le jour avec des thèmes différents : de la visite culturelle de Paris au séjour itinérant en montagne.

Cette démarche est riche et formatrice pour les jeunes (rechercher de l'information, décider ensemble, budgéter, informer les parents...) et nécessite du temps.

Malheureusement, ces projets n'ont pu aboutir à cause du protocole sanitaire.

Une adaptation permanente

L'année 2019/2020 a demandé une adaptation permanente à cause de la crise sanitaire. Durant la période de confinement, certaines soirées ou actions en visio ont été organisées avec les jeunes, toujours avec la problématique principale du contexte. Ces projets ont permis de garder le lien avec les jeunes, de proposer du contenu différent. De plus, les réunions pour les projets accompagnés ont été tenu en visio pour garder les jeunes motivés et leur permettre de se projeter pour la sortie de la crise.

Lors de la sortie du confinement, le protocole sanitaire nous a empêché de pouvoir accueillir les jeunes dans la salle qui leur est dédié. Des activités ont toutefois été proposé dans les parcs de Voreppe et avec l'autorisation de la ville. De plus, les animateurs jeunesses ont également organisé une action de communication en faisant de « l'aller vers » : distribution de flyers sur la place du collège André Malraux, échange avec les jeunes. Cette action de communication a permis de relancer l'accueil jeunes du mercredi qui a été fréquenté par une trentaine de jeunes.

Une équipe remaniée

L'équipe composée de Jérôme Cordier, Virginie Souchon en tant qu'animateur jeunesse et d'Elsa Chardon comme éducatrice à l'image s'est trouvée bouleversée avec les départs successifs de ces trois animateurs. La MJC remercie ces animateurs qui ont été des piliers du secteur jeunes et pour le travail accompli.

Ils ont été remplacés par Kevin Simonnet en février 2020 comme responsable du secteur jeunes et Robin Viale pour l'éducation à l'image en mars 2020.

Actions avec l'Union locale des MJC du Voironnais et autres acteurs jeunesse du territoire

La MJC met en œuvre de nombreux projets en partenariat avec les différents acteurs du territoire sous des formes très diverses qui peuvent aller de l'atelier ponctuel à au séjour de plusieurs jours.

Ces actions se développent et prennent des formes variées. Nous avons organisé, comme les années précédentes en partenariat avec le Centre Social Rasa Parks, une sortie au ski et une sortie montagne. Plusieurs projets de réalisation de courts-métrages ont vu le jour grâce aux interventions de l'éducateur à l'image.

D'autres projets ont été développés par les animateurs tout au long de l'année, dans un esprit de complémentarité des compétences des animateurs. Ces projets visent toujours à favoriser la connaissance des jeunes des différents territoires et la mixité sociale, à favoriser aussi leur expression et leur épanouissement. Au sein de l'Union Locale, deux projets de séjour ont émergés : l'un, le Raid'Ados, qui est un support éducatif via le sport déjà bien connu et qui devait tenir sa troisième édition en juillet 2020 (il a été reporté à cause de la situation sanitaire) et l'autre est une création qui va remplacer le Street Art Expérience et qui est tourné vers les apprentissages du monde culinaire avec un chef qui vient apprendre aux enfants l'art de la cuisine ainsi que le jeu subtil de l'équilibre alimentaire sur un projet baptisé Master Chef &Co. Ce projet tiendra sa première édition en Avril 2021. De nombreux autres projets se sont tenus comme le Carnaval, Cap sur le Court ou encore la fête de la science.

Perspectives 2021

Un changement d'équipe a encore eu lieu avec le départ de Kévin Simonnet et le recrutement de Jérémy Picard comme responsable du secteur jeunes. Il a été rejoint en mai 2021 par Angéline Jourdan, ancienne animatrice du périscolaire et qui rentre en formation BPJEPS en novembre 2021.

L'année 2021 est également marqué par le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec la Ville de Voreppe.

Séjours

Organisation de 2 séjours

Séjour Child VS Wild à Vassieux-en-Vercors.

6 enfants de 6 à 8 ans ont pu découvrir la vie dans la nature. Notamment les cabanes dans les arbres, la cueillette sauvage, les courses d'orientations et les nuits dans les tipis.



Séjour En quête d'aventures à Pérouges.

7 enfants de 9 à 12 ans se sont immergés dans le thême du Moyen-Âge grâce à des jeux de rôles grandeur nature.



Concernant la jeunesse, aucun séjour n'a été effectué, les conditions sanitaires étant très incertaines.

Éducation à l'image

La MJC Maison Pour Tous de Voreppe a choisi de développer l'éducation à l'image en direction des jeunes.

A l'heure du "tout image", sensibiliser les plus jeunes, leur apprendre à décrypter et porter un regard critique sur les images, est un enjeu de citoyenneté, avec des valeurs multiples :

Sensibiliser les publics : permettre à tous de découvrir de nouvelles formes artistiques, notamment aux publics éloignés de la culture et au jeune public.

Initier et éduquer à l'image : aider à décrypter les images, à comprendre la construction du langage audiovisuel et ses utilisations possibles.

Inscrire notre action dans son environnement géographique et social : actions culturelles en région, travail en réseau, implantation dans le tissu local par un travail de fond et de proximité.

Le projet d'éducation à l'image est à destination des 5-17 ans. Il concerne l'ensemble des arts visuels : vidéo, photo, multimédia, dessin, peinture, art plastique. Il s'envisage sous la forme d'une activité régulière avec la possibilité de le ponctuer de stages et de projets ciblés.

Plusieurs projets concrets ont été réalisés entre septembre 2019 et 2020, notamment :

Film sur le harcèlement "c'est la récré" qui a pu concourir au festival propre au Ministère de l'éducation national,

Atelier sensibilisation à l'image TAP Debelle (maitriser les bases de la photo, sensibilisation sur le droit à l'image sur les réseaux sociaux, développement de l'esprit critique face aux médias etc)

Préparation festival cap sur le court avec comité de sélection (gardé la même sélection du coup comme annulation 2020)

4 courts métrages (semaine stage et centre de loisir été) dont "la peste et le corona" qui a eu 3 prix cette année 2021

Malgré la crise sanitaire et pour garder le lien avec les jeunes pendant les périodes de confinement, l'éducation à l'image a continué de vivre à travers différents projets et propositions faites aux jeunes : Concours vidéo, Emission de radio.

De plus, le Festival Cap sur le Court a eu lieu en live avec des jeunes comme animateurs de cérémonie, des retours des réalisateurs par vidéo et la diffusion des films.

Perspectives 2021

Le travail de création et de sensibilisation à l'image continue en 2021 avec :

Un séjour spécial « Court Métrage » en août 2021 pour donner suite à une demande spécifique de jeunes,

Un TAP proposé sur les écoles de Voreppe,

Activités régulières

Les activités artistiques, culturelles, sportives et de bien être tiennent une place importante dans l'épanouissement des personnes.

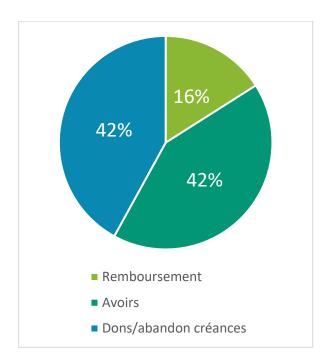
Danse, bien être et sport, art et culturel, langues, musique, la palette d'activité est large avec 36 ateliers hebdomadaires : 19 activités en direction des mineurs, 12 activités mineurs et adultes, et 14 activités à destination exclusive des adultes, soit un total de 45 créneaux. Les activités ont lieu dans les locaux de l'Espace Maurice Vial et dans d'autres locaux municipaux.

En plus des activités régulières, des stages ont complété les propositions pendant les vacances scolaires : dessin, dessin animé, dessin.

Certains ateliers adultes sont encadrés par des bénévoles comme le Théâtre de l'Incident, l'Atelier vidéo, la méditation, l'atelier d'écriture et l'atelier mémoire.

A cause de la crise sanitaire et du confinement, les groupes d'activités régulières n'ont pas pu participer à la vie de la commune comme les années précédentes. Quelques activités ont continué malgré le confinement en visio conférence ou par l'échange de vidéo.

En juin 2020, la MJC a fait le choix de proposer aux adhérents trois propositions pour pallier l'absence d'activités régulières pendant le confinement : Le remboursement des séances qui n'ont pas eu lieu, un avoir pour la saison prochaine et le don.



Perspectives 2021

En 2021, les objectifs principaux des activités régulières sont de garder, entretenir le lien de confiance et également accompagner les adhérents dans cette année si particulière, en mettant en place des projets malgré les périodes de confinement successive, les changements de protocole et les règles sanitaires strictes.

La MJC remercie les animateurs techniciens d'activités qui ont su rester mobilisé pendant cette période et qui ont à cœur de développer du lien avec les Voreppins.

Travail avec les partenaires municipaux

Avec le **Centre Social, l'Espace Rosa Parks** : travail partenarial autour de nombreuses actions tout au long de l'année telles que les soirées jeux, les sorties pour Tous, le lien avec l'accueil jeunes de l'espace Rosa Parks.

Participation à la coordination famille, groupe de professionnels qui organisent des actions d'accompagnement à la parentalité.

Cette année, du fait de la crise sanitaire, les rencontres pour « croiser nos regards » sur des situations de jeunes ou de familles, sur des événements du quartier ont été limitées.

La coordinatrice enfance est accueillante au LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent).

Service AVL : Participation à la préparation de la semaine enfance jeunesse (Qui a été annulé), aux animations d'été notamment pour le parapente, animation de la vie locale : expositions, théâtre enfant et théâtre de l'Incident...

Relais emploi : les liens se sont distendus. Cela doit être un point de vigilance.

Cinéma- passeur d'image : réalisation de deux films pendant les vacances d'automne lors du stage Passeur d'Images avec 8 jeunes, grâce à la mise à disposition de l'animateur image avec l'intervenant financé par Passeur d'Image. Réalisation par les ateliers dessin de la MJC des affiches et décoration du festival Ciné-Jeunes.

Service Education Petite enfance: avec la délégation de service public, nous travaillons très étroitement avec le service EPE, en confiance et efficacement.

L'appui assuré par le **service technique** et pour l'entretien des locaux, ainsi que le **soutien logistique** pour le prêt de salles ou de matériel, sont d'une aide précieuse dans le travail quotidien de la MJC.

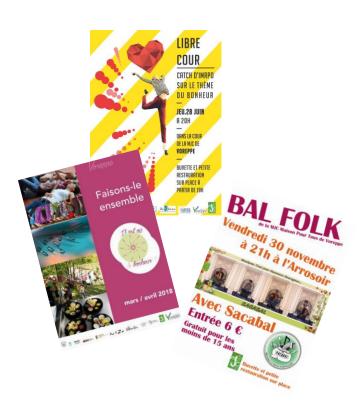
Travail avec les établissements scolaires et l'accompagnement à la scolarité

Travail avec le **collège** en 2019/2020 : Présence des animateurs jeunesse dans la cour les jeudis entre midi et 14h pour un travail de lien avec les jeunes. Ces temps favorisent l'écoute des jeunes et l'échange avec eux. Les supports de jeux de société et jeux de rôles ont été utilisés par les animateurs qui ont pu disposer d'une salle.

Les propositions festives et culturelles, actions en partenariat.

En plus de l'organisation de ces évènements, la MJC participe à l'organisation et/ou à l'animation de différents temps forts avec des partenaires : Carnaval, Voreppiades, Sorties familles, Soirées jeux hebdomadaires, forum des associations, le stage Passeur d'images, fête de la science....

Malheureusement, les évènements prévus en mars 2020 n'ont pu avoir lieu. Des reports de date ont été fait pour certains évènements.



Vie associative, travail des commissions

Les instances associatives (bureau, conseil d'Administration, assemblée générale) permettent le fonctionnement démocratique de l'association. La mission générale est d'impulser et d'animer le projet validé en Assemblée générale. Pour cela, les travaux peuvent être très divers. Ils s'attachent néanmoins à décider des actions et à en suivre la réalisation.

Les commissions finance, culture et animations, périscolaire, loisirs jeunesse, communication, ouvertes à tous les adhérents intéressés, ont pour missions d'accompagner et mettre en place les différents projets.

C'est l'ensemble de ce système qui garantit un fonctionnement démocratique et riche par la diversité des personnes présentes.

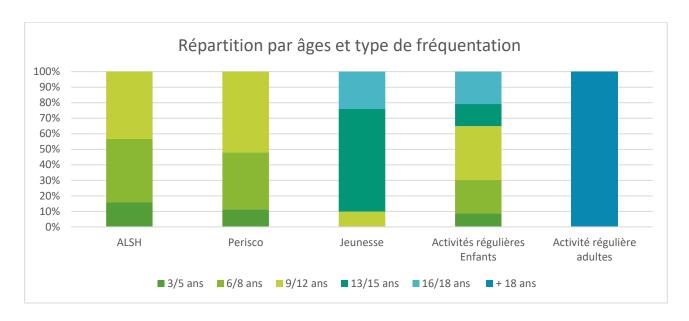
Perspectives 2021

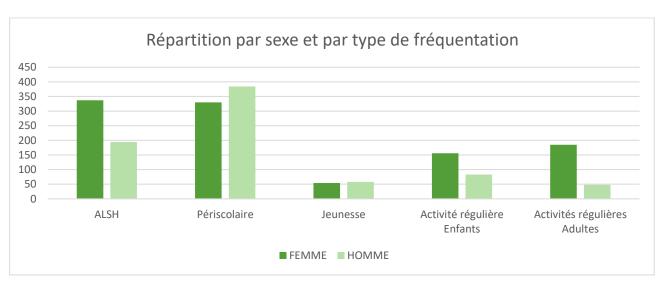
A l'automne 2020, la MJC a connu une crise de gouvernance qui a donné lieu à une Assemblée Générale Extraordinaire pour renouveler les membres du CA et constituer un nouveau Bureau. Lors de cette AG, une centaine de personnes a répondu au SOS de la MJC, le CA a été renforcé par 13 membres et un nouveau bureau engagé, enthousiaste a été élu.

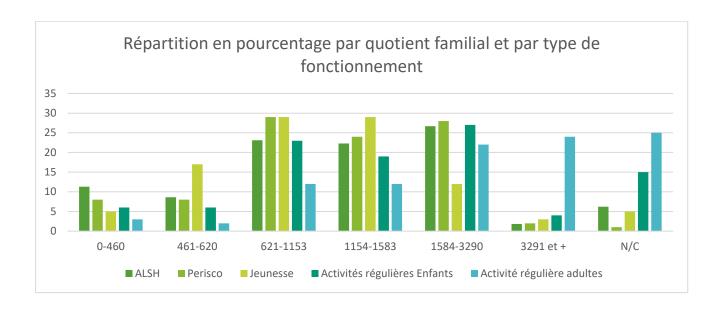
Ce nouveau conseil d'administration a pris ses marques et il est motivé pour accomplir les missions.

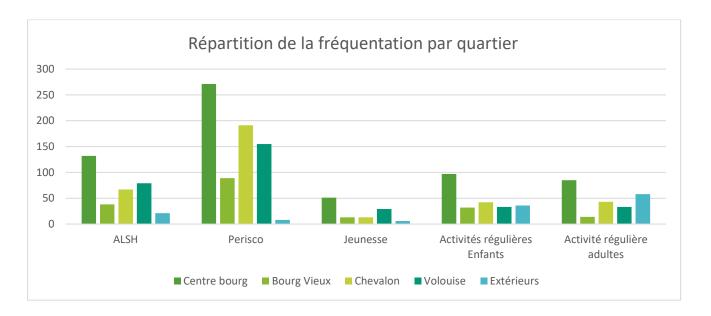
Quelques chiffres

	Nombre d'adhérents			
	2017 /2018	2018/2019	2019 /2020	
Adhérents adultes	239	274	233	
Accueils de Loisirs et Périscolaires (2018)	1015	1089	1051	
Activités Jeunes Accueil Adolescents	180	145	112	
Adhérents sur Activités Régulières enfants	272	238	239	
TOTAL Participants	1614	1669	1588	









Avec le soutien de La Ville de Voreppe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction départementale de la cohésion sociale, du Département de l'Isère et de la Caisse d'épargne.











